

Notice**SONDAGE D'ACTUALITE****SONDAGE RÉALISÉ PAR ODOXA POUR BACKBONE ET LE FIGARO**

Première publication sur le site www.odoxa.fr, le 22 octobre 2026 à 17h

Article 2 :

- ✓ **Organisme ayant réalisé le sondage** : Odoxa
- ✓ **Commanditaire(s)** : Backbone et Le Figaro
- ✓ **Nombre de personnes interrogées** : échantillon représentatif de 1 005 Français âgés de 18 ans et plus
- ✓ **Dates de réalisation** : du 21 au 22 octobre 2026

Article 3 :

- ✓ Le pourcentage de personnes n'ayant pas répondu à chacune des questions est indiqué sur le rapport de l'enquête disponible sur le site www.odoxa.fr
- ✓ **Gratification** : Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à 0,675 € pour un questionnaire complété.
- ✓ **Redressement** : l'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas ainsi que sur le vote au premier et au second tours de l'élection présidentielle de 2022

Questions posées

Q1. Pour chacun des acteurs suivants, dites-nous s'il porte, selon vous, une responsabilité dans les violences et dégradations qui se sont produites en marge des manifestations du 17 octobre dernier :

1. Le gouvernement
 2. LFI (la France Insoumise)
 3. Les lycéens
 4. Les forces de l'ordre
 5. Emmanuel Macron
- Oui
 - Non

Q2. A propos de l'implication de la France insoumise et de ses leaders dans le mouvement des lycéens, diriez-vous... ?

- C'est une bonne chose, ils sont dans leur rôle en défendant les lycéens
 - Ils s'impliquent dans ce mouvement dans un but électoraliste
 - LFI met en danger les jeunes en les encourageant à participer aux violences
 - LFI a raison de défendre les lycéens face à une « répression irresponsable » de ce mouvement par le gouvernement
- Oui, tout à fait
 - Oui, plutôt
 - Non, pas vraiment
 - Non, pas du tout

Q3. Pensez-vous que, face aux débordements constatés durant ce mouvement, les consignes données aux forces de l'ordre sont généralement... ?

- Justes et proportionnées à ce type d'incidents
- Pas assez répressives
- Trop répressives

Q4. À la suite des violences survenues le 17 octobre, plusieurs mesures ont été annoncées par le gouvernement ou proposées dans le débat politique pour éviter que de tels événements se reproduisent.

Pour chacune des mesures suivantes, diriez-vous que... ?

1. Instaurer des couvre-feux limitant les déplacements à certaines heures, dans les villes ou quartiers concernés par les violences, pour des durées limitées
2. Interdire les manifestations et rassemblements revendicatifs entre 12 h et 20 h dans les centres-villes et les principales rues commerçantes de certaines villes
3. Poursuivre certains auteurs de violences ou de destructions pour des infractions relevant de la criminalité organisée, voire du terrorisme dans les cas les plus graves

4. Instaurer l'état d'urgence, c'est-à-dire un régime exceptionnel donnant temporairement aux autorités des pouvoirs renforcés pour maintenir l'ordre public, notamment pour limiter les déplacements et interdire certains rassemblements
 5. Interdire toutes les prochaines manifestations, quitte à revenir sur le droit de manifester qui est un droit démocratique fondamental
- Vous y êtes favorable et pensez qu'elle serait efficace
 - Vous y êtes favorable mais pensez qu'elle ne serait pas efficace
 - Vous y êtes opposé mais pensez qu'elle serait efficace
 - Vous y êtes opposé et pensez qu'elle ne serait pas efficace

Q5. Parmi les principaux candidats suivants à l'élection présidentielle, dites-nous s'il vous semblerait capable ou incapable de ramener l'ordre ou d'éviter que de pareilles émeutes ne se produisent à l'avenir :

- Marine Le Pen
- Edouard Philippe
- Gabriel Attal
- Bruno Retailleau
- Jean-Luc Mélenchon
- Raphaël Glucksmann
- Eric Zemmour
- David Lisnard
- Capable
- Incapable

Tout sondage est affecté de marges d'erreurs

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

Taille de l'Echantillon	Si le pourcentage observé est de ...					
	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

Avec ces effectifs, la marge d'erreur des résultats s'établit selon le score visé, entre plus ou moins 1,4 et 3,1 points

Structure

	Base non pondérée	% non pondéré	Coefficient Pondération	Base pondérée	% pondéré
Total	1 005	100,0%		1 005	100,0%
Sexe					
Un homme	486	48,4%	0,98	478	47,6%
Une femme	519	51,6%	1,01	527	52,4%
Age					
18-24 ans	82	8,2%	1,26	103	10,2%
25-34 ans	153	15,2%	0,97	148	14,7%
35-49 ans	250	24,9%	0,98	244	24,3%
50-64 ans	251	25,0%	0,98	245	24,4%
65 ans et +	269	26,8%	0,98	265	26,3%
CSP/Profession de l'interviewé					
Agriculteur, indépendant, chef d'entreprise	45	4,5%	1,01	45	4,5%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	106	10,5%	0,92	97	9,7%
Profession intermédiaire	145	14,4%	1,02	148	14,7%
Employé	172	17,1%	0,99	170	16,9%
Ouvrier	110	10,9%	1,16	128	12,7%
Retraité	283	28,2%	1,00	282	28,1%
Elève / étudiant	58	5,8%	0,90	52	5,2%
Autre inactif	86	8,6%	0,96	82	8,2%
Catégorie d'agglomération					
Rural	216	21,5%	0,97	209	20,8%
Moins de 20 000 hab	170	16,9%	1,06	180	17,9%
De 20 000 à 99 999 hab	145	14,4%	0,98	143	14,2%
100 000 hab et plus	306	30,4%	1,01	311	30,9%
Agglomération parisienne	168	16,7%	0,97	163	16,2%
Région UDA9					
Région Parisienne	194	19,3%	0,96	186	18,5%
Nord	60	6,0%	1,02	61	6,1%
Est	88	8,8%	0,96	84	8,4%
Bassin Parisien Est	79	7,9%	0,95	75	7,5%
Bassin Parisien Ouest	85	8,5%	1,07	91	9,1%
Ouest	127	12,6%	1,10	139	13,8%
Sud Ouest	123	12,2%	0,94	115	11,5%
Sud Est	128	12,7%	0,97	124	12,3%
Méditerranée	121	12,0%	1,08	130	13,0%